

Vous trouverez ci-dessous ce qu'il faut retenir des principales décisions prises lors du conseil du 1er février. La façon dont celui-ci s'est une fois de plus déroulé appelle de notre part quelques remarques.

L'attitude et la teneur des propos à l'égard des deux groupes de l'opposition, tant de la part du maire que de ses adjoints, à quelques exceptions près, instaurent dans le conseil un climat détestable. La majorité par ses comportements rabaisse l'institution républicaine que représente le conseil municipal et discrédite la portée de ses séances pour les citoyens de notre ville. C'est un spectacle affligeant qui est ainsi offert aux habitants qui viennent suivre les travaux du conseil.

La droite ne supporte pas que l'opposition lui fasse remarquer que ce sont bien des choix de droite qu'elle prend au travers de ses choix budgétaires et de la gestion des affaires de la commune. Sans doute a-t-elle la nostalgie du temps où l'opposition n'avait pas le droit de siéger, ce que la gauche a permis par la loi du 19 novembre 1982. Il faudra pourtant qu'elle se fasse une raison, nous ne sommes pas prêts à renoncer à nos droits légitimes de conseillers municipaux à part entière. Nous invitons la droite à retrouver son sang froid !

*Gérard Le Bihan, Eliane Clément, Christine Desmond
Fatima Khobeizi, Alain Laforêt, Josette Langlois*

Contact : 06.32.51.57.98

collectif.gauche.unie.solidaire@gmail.com

→ Conseil municipal du 1^{er} février 2010

Communications du maire :

- Visite à St Michel sur Orge du Préfet à l'Egalité des chances
- Réunion à l'agglomération du Val d'Orge, le 19 janvier, avec RFF (Réseau Ferré de France) concernant le pôle gare
- Chauffages des Cinémas :

70 séances supprimées suite à des pannes de chauffage pendant les périodes froides de décembre et janvier. 100 000 € sont prévus pour la réparation du chauffage, mais des travaux bien plus importants sont prévus par l'agglomération dans le cadre de la restructuration totale des cinémas.

Intervention de **Fatima Khobeizi, groupe « Gauche solidaire St Michel »**, à propos de la carte scolaire et des suites attendues de l'annonce du dernier conseil municipal du 4 janvier :

« Monsieur le Maire,

Lors du dernier conseil municipal, vous nous aviez exprimé votre détermination à retravailler dans la concertation le re-découpage de la carte scolaire qui présente à l'heure actuelle de graves incohérences.

Vous nous aviez même manifesté votre volonté d'annuler la délibération afin de repartir sur une vraie collaboration entre les différents acteurs concernés par ce re-découpage.

A notre grande surprise, nous apprenons par une note interne que vous organisez, demain, une réunion avec les parents mécontents du re-découpage afin de leur - et je vous cite - « présenter les modalités concrètes des modifications ».

Pensez-vous que les parents ne soient pas en mesure de comprendre le re-découpage d'une carte scolaire ?

Non, Monsieur le Maire, les parents d'élèves ont très bien compris et interprété les

conséquences de ce re-découpage si confus.

Des arguments de poids, techniques et qui tiennent d'une manière générale d'un bon sens, vous ont été présentés : que cela soit par le conseil de quartier Ancien « Les Glaises », par des parents, des associations de parents d'élèves, ou encore des élus de

l'opposition du Conseil municipal. Tous s'accordent à dire que ce re-découpage doit être revu dans la concertation car visiblement des points ont été négligés.

Qu'attendez-vous pour répondre à cette demande ? Car nous le savons et cela a été dit clairement en commission, toute dérogation sera très sévèrement étudiée. »

Le maire répond qu'une réunion est prévue le 2 février avec les parents d'élèves de Jules Ferry, les habitants du quartier et les élus et qu'on parlera de tout cela après cette réunion.

Lors de ce conseil, il s'agissait avant tout d'examiner le Budget primitif 2010.

Après l'intervention de J-L. Berland, le maire a commencé par répondre : « le budget est sincère, sans risque et bien étudié ».

Intervention de **G. Le Bihan, pour le groupe « Gauche solidaire St Michel »**, à la suite, pour une réponse groupée du maire aux questions soulevées par les deux groupes de l'opposition :

« Monsieur le Maire,

Nous n'allons pas aujourd'hui refaire le débat que nous avons eu le 18 janvier lors de la présentation de votre rapport d'orientations budgétaires.

Le budget primitif que vous nous présentez ce soir est, sans surprise, la déclinaison, en fonctionnement comme en investissement, d'orientations pour lesquelles nous vous avons exprimé à la fois notre profond désaccord mais aussi notre scepticisme quant à leur faisabilité. Il ressemble dans ses grandes masses de dépenses et de recettes à celui de 2009 dont il conviendra d'apprécier lors des comptes administratifs le niveau réel de sa réalisation. Il intègre cependant la baisse prévisible des dotations et compensations, ce qui pousse à rechercher ailleurs dans le fonctionnement, dans les services, le personnel, les économies possibles ou encore dans la vente du patrimoine, comme les boxes des Grouettes.

Je voudrais vous dire qu'en nous déclarant au dernier conseil - que vous faites : « *ce que vous pouvez avec ce que vous avez, en espérant que les promesses faites seront tenues* » - ces propos ne nous ont pas rassurés sur ce qui va être entrepris dans notre ville dans la période à venir.

Il ne suffit pas d'afficher un haut niveau d'investissements, encore faut-il pouvoir le réaliser et surtout que cela corresponde aux priorités attendues par les Saint-Michelloises et les Saint-Michellois.

Prenons un exemple, celui de l'aménagement de la place de Ber : sur un

montant estimé à 1,1 million d'euros, vous espérez pouvoir toucher 300.000 euros de la Région et 400.000 euros du département. Encore faut-il pour cela que votre projet soit déposé avant la fin juin et que vous ayez réglé la question de la propriété avec les bailleurs SNI et Paris Languedoc, pas simple. Et dans ces conditions où et quand auront lieu les réunions avec les habitants du quartier pour qu'ils puissent prendre connaissance de vos intentions, et faire part de leurs attentes ?

Autres exemples :

C'est par les suppressions de postes que vous avez votées l'an dernier, le transfert du service d'accompagnement à la scolarité auprès de l'APOES (Association de promotion et d'organisation des études scolaires), la poursuite du plan de reclassement de la cuisine centrale (dont, soit dit en passant, on aimerait savoir de quoi il retourne encore) et la réduction des contrats liés à l'accueil périscolaire du matin - qui a fait l'objet d'une protestation récente de nombreux parents d'élèves - que vous comptez faire face à votre engagement d'augmenter un peu les revenus des catégories B et C.

Mais vous avez aussi prévu de créer à la rentrée un de ces jardins d'éveil si chers à Madame Morano, secrétaire d'Etat à la famille. Jardins d'éveil qui sont en fait des structures d'accueil - porte ouverte au privé - en partie prises en charge par les communes et payantes pour les familles, et qui se posent en concurrents directs de l'école maternelle publique, gratuite et

égalitaire. Alors que les conditions de scolarisation dans les écoles maternelles du secteur public ne cessent de se détériorer, cette annonce ne peut que nous alerter sur l'avenir même de l'école maternelle à St Michel.

Concernant les subventions, dont vous vous félicitez, et nous aussi, d'une hausse de 14% par rapport à 2009, je voudrais simplement renouveler le souci exprimé en commission finances concernant celle de l'APES. Je sais que vous attendez son budget, mais néanmoins je renouvelle notre demande de lui assurer les moyens de son fonctionnement pour l'année 2010.

Par contre la baisse dans le budget 2010 de celui consacré aux fêtes et cérémonies (seulement 37 000 euros sur 48 000 auraient été réalisés dans le budget 2009) ne traduit-elle pas votre choix de reporter sur certaines associations, notamment au travers du Comité des Fêtes, ce qui avant relevait du service municipal ?

De la même façon les diminutions de postes concernant le ménage et l'entretien se traduisent par une augmentation de 34 000 euros de recours au privé, alors même que les échos que nous en avons ne sont pas satisfaisants et que, désormais, les salles - semble-t-il - ne sont plus nettoyées le samedi.

Nous ne pouvons que nous réjouir d'une annonce de 21% d'augmentation du budget du CCAS, mais là aussi nous espérons qu'enfin son conseil d'administration se réunisse pour pouvoir juger des orientations annoncées.

Enfin, vous annoncez à propos des projets d'acquisitions foncières, un budget de 715 000 euros soit une augmentation de 38 000 euros par rapport à 2009. Mon ami Alain Laforêt attend avec hâte, et nous avec lui, que sa commission dispose des projets que cela sous-tend et de leur cohérence quant à l'aménagement de la ville, dans le respect de son plan local d'urbanisme.

A ce sujet, ce n'est pas la première fois que vous annoncez qu'avec vous la ville aura ses 20% de logements sociaux, ce que la gauche aurait été incapable de réaliser. Attention ! C'est oublier un peu vite et accepter le fait que l'on ne reconnaisse plus le Bois des Roches comme faisant partie du secteur social, c'est aussi passer sous

silence que, jusqu'à présent, les premiers projets mis en œuvre, vous les avez trouvés, pour l'essentiel, dans les dossiers en cours de votre prédécesseur.

Enfin atteindre 20% de logements sociaux ne peut pas être un objectif en soi, même si nous sommes satisfaits que vous partagiez cet objectif, car encore faut-il que cela ne se fasse pas à la va vite et en laissant libre cours et les mains libres aux bailleurs et promoteurs.

Monsieur le Maire, vous nous avez annoncé une année en musique, permettez-nous de vous dire que ce n'est pas pour autant que nous accepterons d'être menés à la baguette et que la population soit mise devant le fait accompli, sans véritable concertation sur l'ensemble de vos projets.

Au moins, l'an dernier, nous avons pu lors du débat sur le budget 2009 vous donner acte que vous aviez su réagir face au risque de remise en cause de la DSU par vos amis du gouvernement. Mais, depuis que vous avez élevé la voix pour protester contre une mesure injuste du Conseil Général de l'Essonne, concernant les fonds APPUI, vous êtes visiblement devenu aphone.

Vous avez l'indignation sélective, car vous savez bien que ce sont aujourd'hui la politique d'austérité du gouvernement, et demain sa réforme des collectivités, qui placent les départements devant l'incapacité de poursuivre leurs actions dans le champ de leurs compétences et leur soutien aux communes.

Il faut désormais y ajouter les cinq rapports que vient de commander le président Sarkozy concernant les finances publiques. Ceux-ci seront rendus en avril, après évidemment les élections régionales, mais les intentions sont clairement affichées et laissent augurer concernant la protection sociale et les services publics un vaste serrage de vis qui, soyons en sûr, n'empêchera pas de dormir les maîtres du CAC 40 et les privilégiés du bouclier fiscal. Mais peut-être que cela ne concerne pas St Michel et qu'il ne faudra surtout pas vous présenter de motion là-dessus ?

En attendant de nous retrouver pour le vote des taux, notre vote contre ce budget primitif ne sera pas Monsieur le Maire, une surprise pour vous, je vous remercie de votre attention. »

Réponses du maire :

- **A propos de l'augmentation des agents de catégories B et C, intervenant bien après celle des cadres :** *il était nécessaire d'augmenter les indemnités des cadres pour recruter et rendre les postes plus attractifs.*

L'augmentation votée pour les indemnités des agents est d'un montant de 150.000€, c'est une somme importante (mais répartie entre tous les salariés cela représente une petite prime). Le CTP va se réunir à nouveau pour se mettre d'accord sur la façon « équitable » de répartir cette somme entre tous les employés (J. Delpic a annoncé par la suite que 50% de ce montant serait attribué au mérite).

- **A propos de la vente des boxes des Grouettes :** *c'est un gouffre financier depuis le début du mandat et la mairie n'a pas vocation à être gestionnaire de parkings, pas plus que de cafés ou restaurants.*

- **A propos des acquisitions foncières (715.700€) :** *il y a des opportunités sur des terrains nus, non utilisés, il conviendra de modifier le PLU pour les rendre utilisables et ainsi valoriser le patrimoine existant.*

- **A propos des frais de nettoyage des locaux municipaux et sportifs (+26.600€) :** *il convient de se mettre en conformité avec la législation du travail et ne pas sur-utiliser les gardiens d'où la nécessité de faire appel à des entreprises privées de nettoyage.*

- **A propos des subventions aux associations :** *toutes les associations sont passées à une subvention de 150€ minimum (sauf CIRCULE).*

- **A propos du jardin d'éveil :** *il ne remet pas en cause l'école maternelle, il propose juste une nouvelle offre aux Saint-Michellois(es) (12 à 15 places à partir de septembre).*

- **A propos des programmes prévus pour atteindre les 20% de logements sociaux, le maire récusé l'accusation de « bétonner » la ville dans des zones denses.**

Le maire a également contesté le chiffre prévisionnel de 80% de taux d'endettement en 2014 avancé par J-L. Berland. Concernant les emprunts, G. Ernoult s'exprime disant que la conjoncture est favorable pour que la commune s'endette et que c'est une bonne gestion.

G. Ernoult considère d'une manière générale que les deux groupes d'opposition sont très « conservateurs » et refusent tout changement même justifié.

Les deux groupes d'opposition regrettent, encore une fois, que le budget ne soit pas examiné dans les différentes commissions en amont du conseil.

Le maire répond que de toute façon les commissions ne servent à rien puisque les questions reviendront quand même en conseil municipal. Mais il réfléchit cependant à l'organisation d'une réunion spécifique de tous les élus.

Vote sans surprise de ce budget :

Contre : les groupes « Gauche Solidaire Saint Michel » et « Saint Michel Gauche Avenir »

Pour : Majorité municipale

Deuxième point à l'ordre du jour : Programmation 2010 du Contrat urbain de Cohésion sociale

Intervention d'**Eliane Clément**, pour le groupe « **Gauche solidaire St Michel** »

« Monsieur le Maire,
Ce soir, vous nous proposez la programmation 2010 du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). Nous ne remettons pas en cause le bien fondé de ce projet mais nous avons quelques questions sur les actions passées, reconduites ou proposées pour la 1^{ère} fois.

Ce dispositif, qui s'adresse aux habitants du Bois des Roches en ZUS, semble s'ancrer beaucoup plus dans l'animation. Mais ce n'est pas là un reproche, cependant nous déplorons encore une fois la suppression

quasi-totale du pôle emploi et des permanences juridiques et conciliations.

Dans le contrat de projet du centre social avec la Caisse d'Allocations Familiales vous justifiez la suppression de l'Espace emploi par son inadaptation et sa redondance avec le Plan Local pour l'insertion et l'emploi, mais vous savez bien que les deux ne répondaient pas au même public.

En ce qui concerne les permanences juridiques et de conciliations, elles sont

assurées par la Maison de la Justice et du Droit (MJD).

Mais n'aurait-il pas été judicieux de rechercher des bénévoles pour remplacer ceux qui sont partis et garder ces permanences dans le Bois des Roches même, quand on sait la difficulté à se rendre à la MJD par les transports en commun ?

Que deviennent les animations familiales, le Festival des habitants ? Sont-ils proposés sous une autre forme, avec un autre intitulé ou sont-ils tout simplement supprimés ?

L'année dernière, dans ce dispositif n'apparaissait ni le Festi-jeunes, ni l'accompagnement culturel à la rénovation

du Bois des Roches et vous nous aviez expliqué que les dossiers n'étaient pas prêts à temps. De fait, nous avons voté la demande de subvention pour ces actions au conseil municipal suivant.

Qu'en est-il cette année ? Y a-t-il des dossiers en préparation pour ces animations tellement importantes ? Nous voulons espérer que ce n'est pas une suppression pure et simple.

Nous voterons bien sûr cette délibération mais nous voulons l'assurance de la reconduction du Festi-jeunes qui est devenu au fil des années une animation incontournable. »

Réponse de Roselyne Etté, Maire-Adjointe : le Festi-jeunes, absent de cette délibération, sera proposé au vote ultérieurement.

Vote **pour** de notre groupe

Troisième point de l'ordre du jour : Révision des statuts de la Caisse des Ecoles

- **Réintroduction de la notion de radiation**, demandée précédemment en commission par Fatima Khobeizi (supprimée dans la nouvelle version des statuts qui nous est proposée au vote).

Vote **pour** de notre groupe.

- Désignation des représentants du conseil municipal au sein du CA de la Caisse des écoles

Une sinistre comédie de vote pour aboutir en fait à l'élection de 7 élus de la majorité, aucune place n'étant faite à l'opposition.

Après que Gérard le Bihan ait dénoncé la mascarade de ce scrutin et l'ostracisme de la majorité à l'égard de la représentation de la minorité, les deux groupes quittent la salle du conseil municipal, avant la fin du scrutin et la dernière délibération du conseil pour marquer leur mécontentement.